

Retrait du projet de loi El Khomri !



Les fortes mobilisations du 9 mars, initiées par les organisations de jeunesse et les organisations syndicales de salariés (CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL), ont contraint le gouvernement à des concessions sur la loi Travail.

Pour autant les aménagements annoncés par le Premier Ministre ne changent pas la philosophie générale du projet, qu'il s'agisse de son article 1 qui remet en cause le fondement même du code du travail, en affirmant que les droits fondamentaux des personnes sont limités... « par la nécessité du bon fonctionnement de l'entreprise » ou de son article 2 qui pose le principe de la réécriture totale du code du travail d'ici deux ans afin que celui-ci repose sur les 61 principes du rapport Badinter.

Y compris perdue également la fin de la hiérarchie des normes, qui fait qu'un accord d'entreprise serait supérieur aux garanties collectives même si celui-ci est inférieur en droits.

Ces aménagements, à la marge, ne répondent pas aux aspirations fortes exprimées par les jeunes, les salarié-e-s et les chômeurs pour l'accès à l'emploi et sa sécurisation.

Une nouvelle fois, le 17 mars, la forte mobilisation des organisations de jeunesse et des salarié-e-s a montré la détermination et la volonté de ne pas être réduit à une variable d'ajustement.

La création d'emplois de qualité ne justifie pas la casse du code du travail mais nécessite un changement de politique économique et sociale.

Ce texte continue à diminuer les droits des salarié-e-s et à accroître la précarité, notamment des jeunes. Décentralisation de la négociation collective au niveau de l'entreprise et affaiblissement des conventions collectives de branches, fragilisation des droits individuels acquis, mise en cause des majorations des heures supplémentaires, facilitations des licenciements, affaiblissement de la médecine du travail... sont autant d'exemples de régressions qui demeurent.

L'universalité de la garantie jeune sans les moyens en conséquence relève d'un effet d'annonce. Face au chômage et à la précarité auxquels sont confrontés les salarié-e-s, les femmes et les jeunes en particulier, l'urgence est à la conquête de nouveaux droits.

Les organisations syndicales de l'Essonne (CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL) soutiennent et appuient les actions à venir.



Elles confirment leur appel pour obtenir le retrait de ce projet de loi et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives :

- **JEUDI 24 MARS** : manifestation 12H30 Montparnasse aux Invalides
- **JEUDI 31 MARS** : grève interprofessionnelle et manifestation de grande ampleur.

Evry, le 18 mars 2016